



## Assurance décennale et facture acquittée

-----  
Par Table

Bonjour,

Nous avons fait construire une extension (Entre autres) par Phénix Evolution.

Les travaux se sont achevés en 2015.

Nous avons actuellement des soucis d'étanchéité, l'assurance décennale nous demande une facture acquittée que je ne retrouve pas.

Nous leur avons donné le document de réception des travaux et certificat de garantie, mais apparemment cela ne suffit pas.

Je ne sais pas quoi faire...

Est ce que cette facture acquittée est obligatoire ?

Merci d'avance.

-----  
Par morobar

Bonjour,

La preuve de la possession et de sa valeur est une exigence normale de l'assureur.

La valeur par exemple simplement pour vérifier l'assiette assurée et la valeur réelle de l'objet (qui peut déboucher sur une co-assurance).